

Faciliter les relations sociales pour un élève sourd ou malentendant

1^{er} degré + 2nd degré

Structurer la relation sociale

Vignette



Description

L'élève en situation de handicap a besoin, comme tout élève, d'être intégré parmi ses pairs et d'être perçu positivement par ses enseignants.

Pour en savoir plus

Le vivre-ensemble est une priorité de l'école. Se sentir membre d'une collectivité représente un enjeu important pour l'élève en situation de handicap. Les relations sociales qu'il va construire progressivement avec ses pairs mais aussi avec les adultes qui l'entourent vont asseoir sa motivation, son estime de soi, sa confiance, l'impliquant ainsi dans la vie de la classe, de l'école. Ces éléments lui permettent de construire son rôle d'élève et son futur rôle de citoyen.

Le socle commun met en évidence un travail autour de compétences qui contribuent à la construction des relations sociales de l'élève.

Domaine 1. Les langages pour penser et communiquer

Communication expressive et orale (orale = vocale)

Respecte les règles de la prise de parole (politesse, forme) – Adopte une attitude verbale appropriée (intensité, forme)

Modalités d'adaptation

- Être bienveillant.
- Valoriser les efforts d'expression de l'élève, même si les réponses attendues ne sont pas dans le contexte de l'échange.
- Privilégier le contenu à la forme.

Communication réceptive orale (orale = vocale)

Est capable de prendre en compte la parole de l'autre

Point d'attention

L'enseignant est parfois déconcerté par un élève sourd ou malentendant qui peut donner l'impression de ne pas prendre en compte la parole de l'autre.

Il convient de prendre en compte qu'il ne s'agit pas de mauvaise volonté mais qu'**un message, même reformulé, peut ne pas être compris par l'élève sourd** :

- soit parce que la lecture labiale n'est pas efficiente ;
- soit parce qu'il a une carence lexicale ;
- soit parce que les tournures de phrases ne lui sont pas familières ;
- soit parce qu'il manque de références ou de connaissances ;
- soit parce qu'il n'est pas dans de bonnes conditions de réception (état de fatigue notamment).

Cette problématique peut entraver les relations et interactions sociales de l'élève.

Modalités d'adaptation

- Parler à l'élève en faisant des phrases syntaxiquement simples (éviter les phrases de type « après avoir... »), en ajoutant des gestes ou du pointage pour alléger ses efforts.
- Donner des exemples, mimer.
- Utiliser les modalités visuelles (dessins, pictogrammes).

S'il s'agit d'un manque de références ou de connaissances générales, coopérer avec les parents ou avec les partenaires de soins en leur communiquant les thèmes qui seront abordés lors des prochaines activités de classe. Un travail peut être fait en amont des séances de classe.

Interactions sociales

Participe aux jeux de cour

Pour construire du lien social, l'élève doit être reconnu comme **élève à part entière**.

La participation aux jeux de cour ou aux échanges entre pairs trouve ses bases dans le travail de classe par une mise en confiance et la mise en place d'une relation respectueuse entre pairs.

Il est préférable qu'une autonomie de communication se développe entre l'élève en situation de handicap et ses pairs sans passer par l'adulte.

Modalités d'adaptation

- Encourager les élèves à proposer à leur camarade en situation de handicap de participer aux jeux, aux échanges, mais tout en veillant à ce que cela ne soit pas perçu comme une contrainte qui ne ferait que stigmatiser l'élève en question.
- Une sensibilisation des élèves de la classe et de l'école à la spécificité de l'élève en situation de handicap sera un appui pour que du lien se crée entre eux. Cette sensibilisation peut prendre la forme d'un atelier en enseignement moral et civique sur les situations de handicap, ou d'une lecture d'un roman où le personnage principal est en situation de handicap.

- Cas des élèves communiquant en LSF : certains élèves entendants montrent une appétence particulière pour la communication non verbale (expressivité plus marquée) ou la LSF. Il y a de fortes chances que l'élève sourd se rapproche naturellement d'eux. Des ateliers de LSF peuvent être proposés aux élèves entendants sur le temps périscolaire en partenariat avec un service de soins, ou bien par l'élève lui-même dans certains cas.
- Installer dans les lieux communs (cour, préau) un tableau qui servira d'appui à la communication et aux interactions entre l'élève et ses pairs en cas de besoin : écrire ou dessiner les règles d'un jeu, passage d'informations ; permettre l'utilisation d'un classeur de communication le cas échéant. Ces outils pourront également être utilisés pour les interactions entre l'élève en situation de handicap et les adultes.

Domaine 2. Les méthodes et outils pour apprendre

Organisation du travail personnel

Respecte son matériel – Peut utiliser des outils adaptés

Comme tout autre élève, s'il a compris la consigne, s'il est en possession d'outils adaptés, s'il est placé dans de bonnes conditions (bruits...), l'élève en situation de handicap peut progresser dans l'organisation de son travail personnel. Il convient toutefois de veiller à ne pas surcharger sa journée.

Exemple d'adaptation pour un élève sourd appareillé

Un environnement bruyant décuple la fatigue : autoriser l'élève à éteindre et ranger son appareillage s'il en exprime le besoin lors des temps de travail individuel. Bien expliquer aux parents la différence entre temps collectifs et travail individuel pour qu'il n'aient pas d'inquiétude sur le port des appareils.

Exemples d'adaptation pour renforcer l'autonomie

Adapter les consignes :

- rendre accessibles les consignes : utilisation de marqueurs de couleurs (verbes de consignes) ;
- schématiser ou compléter les consignes avec des pictogrammes ou dessins si nécessaire ;
- donner un exemple.

Adapter les activités :

- sous-titrer les vidéos en cas de difficulté d'accès à l'oral ;
- donner une transcription écrite des supports oraux (chants, vidéos en langue étrangère) si nécessaire ;
- donner un enregistrement audio des consignes et/ou des supports pour un élève n'ayant pas accès à l'écrit de façon autonome.

Coopération et organisation de projets – Relations aux pairs et aux adultes

Communique avec l'enseignant – Communique avec ses camarades – Accepte de travailler en groupe

Pour coopérer dans un projet, tout élève a besoin de se sentir partie prenante. Son implication et sa productivité sont souvent fonction de la place qu'on lui accorde dans le projet.

Un travail sur un climat coopératif permet un partage des valeurs (solidarité, entraide, respect, écoute...), des droits et des devoirs définissant un espace de liberté, des temps et des dispositifs de parole pour échanger sur la vie du groupe et/ou de la classe.

S'agissant d'un élève en situation de handicap, en complément du travail général mené dans la classe, des séances sur la spécificité de cet élève sensibilise les élèves entendants à la différence et au handicap, affine le partage de valeurs et, en lui conférant une place et un espace, engage chaque élève dans la coopération.

Modalités d'adaptation

- Établir des relations directes entre enseignant et élève en situation de handicap sans l'aide de l'accompagnant éventuel.
- Sur le plan des apprentissages, le considérer comme tout autre élève.
- Créer des conditions de dialogue : le regarder en face, être expressif, « gestualiser ».
- Avoir une courte conversation en début de journée pour l'aider à se sentir à l'aise.
- Prendre le temps, en classe ou dans la cour d'école, de parler à l'élève.
- Être vigilant pour éviter une exclusion ou une stigmatisation de l'élève dans la classe ou en récréation. S'appuyer sur les observations de l'accompagnant.
- Prévoir des temps d'échanges (ateliers philo, débats...) sur des problématiques en lien avec le respect et la différence pour que chaque élève (y compris l'élève en situation de handicap) exprime ses ressentis et ses interrogations.
- Mettre en place des actions de sensibilisation pour les élèves de la classe (contenu à définir en fonction de l'âge des élèves) : connaissances sur le handicap, incidences sur la vie sociale, communication (LPC, LSF, classeurs de communication)... Il est souvent possible de faire appel aux associations de personnes handicapées locales.
- Valoriser face au groupe-classe les compétences et les progrès de l'élève en situation de handicap.
- Porter une attention particulière à la progression de l'élève dans la participation aux groupes. Lors de la répartition des rôles, préciser devant tout le groupe le rôle attribué à l'élève en situation de handicap.
- Placement dans la classe : laisser l'élève en situation de handicap se placer à côté d'un camarade avec qui il a établi un bon contact. **Cela renforcera aussi leurs relations en dehors de la classe.**
- Prévoir des activités en binôme ou en petit groupe sans intervention de l'accompagnant afin que les élèves apprennent à communiquer directement en créant des codes de communication si besoin. **Ces stratégies de communication seront transférables en dehors de la classe.**
- Pour un élève sourd en grande difficulté dans les relations sociales : évoquer une orientation en PEJS (communication bilingue ou communication en langue française) lors de la réunion d'équipe de suivi de scolarisation.